



Au Conseil Communal d'Aigle

Rapport de la commission chargée de l'étude du
Préavis municipal No° 2018-15
 du 24 septembre 2018
 relatif au

- **Réaménagement et agrandissement du parking Chevron**

Commission composée de	Séances		Séances
M. Serge Aegerter	2	M. Murat Erdeniz- Dufaux 1 ^{er} membre	2
M. Marcel Jacques Bacca	2	M. Philippe Pache	2
M. Didier Badan	2	M. Jacques Vacheron	2
Mme Katleen Boucher	2		

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs Les Municipaux, cher(e)s Collègues,

La Commission chargée de l'étude du Préavis 2018-15 s'est réunie au complet en présence de Monsieur le Municipal *Gregory Devaud* lors de deux séances. La première fois le 14 novembre 2018 et la deuxième fois le 26 novembre 2018.

La Commission remercie Monsieur *Gregory Devaud* pour sa présence ainsi que de sa volonté à satisfaire les demandes de la Commission. Nous l'en remercions grandement. Les débats ont été constructifs dans une saine ambiance.

Lors de notre première séance la Commission a jugé insuffisant le préavis tel qu'il nous est présenté. Pour rappel il aboutissait à un parking de 92 places voitures, 20 places 2 roues, 2 places handicapés contre actuellement 67 places voitures, 10 places 2 roues et aucune place handicapés pour un montant de **CHF 473'880.00 TTC**.

La Municipalité nous a alors proposé une **variante II** du projet avec un accroissement de 15 places de parc supplémentaires soit, 107 places voitures, 20 places 2 roues et 2 places handicapés en utilisant une bordure supplémentaire de la parcelle pour un surcoût de **CHF 46'508.00 TTC**.

Cette variante n'a également pas convenu à la Commission. Encore trop chère pour du provisoire (5 ans) et ne répondant ni aux attentes des acteurs locaux ni à l'évolution démographique aiglonne ni aux voitures ventouses.

Pour votre information supplémentaire, la Commission a émis l'idée d'un agrandissement des places de parc *aux Glariers* plutôt qu'à la *place Chevron*.

La Municipalité nous a assurés qu'un préavis concernant la construction d'un parking *aux Glariers* (180 places souterraines) devrait être présenté dans le courant du 1^{er} semestre 2019 à ce Conseil. Ce projet est lié à la construction de la *Grande Salle*.

La Commission a donc demandé au Municipal présent de nous présenter une troisième variante pour notre prochaine séance étudiant la possibilité d'utiliser l'intégralité des parcelles n°146 et n°147. Le plan vous est fourni en annexe à ce rapport.

Lors de cette deuxième séance, La Municipalité a tenu ses engagements en nous présentant une **variante III** du projet englobant toutes les remarques et attentes issues de la première séance de la Commission. En effet, le projet consiste à créer un parking avec des barrières aux accès. Un parking avec horodateurs a été étudié par la Commission puis écarté.

Ce nouveau projet parking Chevron comprendrait :

- 130 places voitures
- 26 places deux-roues couvertes
- 4 places pour handicapés
- 2 caisses proches des cheminements piétons
- 2 entrées (avenue du Chamossaire et avenue du Cloître)
- 1 sortie (avenue du Chamossaire). Coordination pour ne pas interférer avec la ligne de train.
- Des espaces verdure savamment disposés

Il se mariera parfaitement et ne dénaturera aucunement le quartier. Coût environ **CHF 900'000.00 TTC**. Les vignes existantes étant en fin de vie pourront être retirées sans grande difficulté. D'ailleurs pour éviter les nuisances, il sera possible de commencer les travaux par les vignes et de laisser le parking existant ouvert. Un gain de temps d'une dizaine de jours.

La Commission a porté une attention particulière à l'éclairage qui se voudra économique et écologique. LED de 32kwh, avec réduction de 25% puis 75% la nuit. Il a paru important à la Commission d'être attentif au sentiment de crainte que pourrait ressentir nos citoyennes sur un parking le soir insuffisamment éclairés. L'hypothèse de caméra de surveillance a été écartée. La possibilité de dévouer quelques places de parcs exclusivement aux dames afin d'augmenter leurs sentiment de sécurité la nuit a également été soulevée.

L'utilisation complémentaire de nos nouvelles lignes de bus et la probabilité qu'à terme le Bus Mobi-Chablais diminue le nombre de véhicules, notamment valaisan, a été rappelé.

Pour les détails, il est envisagé, entre autre, de proposer la première heure de stationnement gratuite, un tarif progressif pour lutter contre les voitures ventouses, une gratuité à partir de 19h.

Les appareils d'encaissement seront modernes et intégreront plusieurs moyens de paiements. La possibilité de donner des tickets de stationnement aux commerçants pour leurs clients a également été suggérée.

Ces points de détails pourront être revus et vus en temps voulu. Idem pour la signalétique qui se devra d'être pertinente et efficace.

La Municipalité estime retirer environ CHF 180'000.00 annuel de recettes avec ce parking contre CHF 50'000.00 actuellement. Si tout suit son cours, les travaux pourraient débuter en juillet 2019 afin de ne pas trop prêter les citoyens et dureraient pour une période de 6 semaines.

La Commission attire l'attention de la Municipalité qu'elle préférerait que les travaux débutent en mars-avril déjà, la vigne devant être arrachée au plus tard à fin avril. Nous pensons que de laisser

une friche pendant plusieurs mois donnerait une mauvaise image du quartier. Pour rappel, début juin est prévu les caves vaudoises et Aigle in Music puis fin juin suivra le mondial du Chasselas.

Cher(e)s Collègues, je pense pouvoir affirmer qu'il est rare qu'un projet provoque autant d'enthousiasme auprès de l'intégralité des membres d'une Commission. Notre Municipalité y est également favorable.

La Commission a donc changé de paradigme et propose que ce projet ne soit plus une solution provisoire. La Commission vous encourage à vous rallier à cette nouvelle variante et à cette idée.

Contre le projet du silo semi-enterré coûtant CHF 4'000'000.00 pour 120 places, celui-ci est une meilleure alternative. Avec moins d'impact environnemental, moins onéreux et permettant à terme plus facilement de nouvelles affectations. Nous avons ici mieux qu'un bon compromis et qui pourra durer aisément au-delà de 10 ans.

Vis-à-vis des futurs projets de parking notamment celui des *Glariers* (dépendant du projet *Grande Salle*), il répond parfaitement dans l'immédiat aux attentes de nos acteurs locaux et est conforme au projet Centre-Ville. Il nous dote d'un vrai parking digne du centre-ville d'Aigle. Centre-Ville important pour nos commerçants. Il ne dénature aucunement le quartier et se marie avec son environnement. Nous pensons qu'il règlera les soucis des voitures dites ventouses tout en s'adaptant à l'évolution démographique.

Afin de compléter dans la perfection, la Commission émet les vœux suivants :

1. **La création d'une place supplémentaire pour les cars à l'avenue Chamossaire.**
2. **Que l'ouverture de ce nouveau parking coïncide avec un parage ordonné et structuré sur la place des Glariers afin de mettre un terme à une situation actuelle que certains qualifient d'anarchique.**

Avis de La CoFin

Bien que l'investissement du nouveau projet présenté soit presque deux fois plus élevé que celui du préavis initial, la CoFin, à une large majorité, est favorable au projet utilisant la totalité des parcelles.

Il ne s'agit plus de dépenser Fr. 474'000.- pour du provisoire, mais d'investir immédiatement Fr. 900'000.- pour du long terme dans une réalisation attendue et de qualité. Le projet du parking silo semi-enterré, beaucoup plus cher et devenu inutile, peut donc, de l'avis de notre commission, être oublié.

Nous ne connaissons pas les chiffres précis de rentabilité du capital investi, mais on peut admettre un rendement correct sur la base des chiffres annoncés par la Municipalité à la commission ad hoc.

La dépense de Fr. 900.000.- est compatible avec le plafond d'endettement et l'amortissement proposé sur maximum 20 ans acceptable.

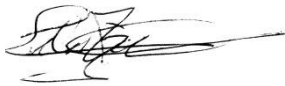
Au final, la CoFin, à une large majorité, propose au Conseil communal d'accepter les conclusions amendées du rapport de la commission ad hoc telles que présentées.

Rapport sur le préavis 2018-15

En conclusion, la Commission, unanime, a l'honneur de vous demander, Monsieur le Président, cher(e)s Collègues, de bien vouloir prendre les décisions amendées suivantes :

- Vu le préavis n°2018-15 du lundi 24 septembre 2018
 - Ouï le rapport de la Commission chargée de l'étude de cet objet
 - Considérant que ledit objet a été porté à l'ordre du jour
1. d'accorder à la Municipalité le crédit nécessaire de CHF 900 000.00 TTC pour le réaménagement et l'agrandissement du parking Chevron
 2. d'autoriser la Municipalité à emprunter, si nécessaire, le montant de CHF 900 000.00 TTC, aux meilleures conditions
 3. d'approuver le financement tel que proposé. Soit que la dépense sera amortie selon nos disponibilités, mais au maximum sur 20 ans
 4. d'adopter le projet des travaux tel qu'amendé

Pour la Commission



Murat ERDENIZ-Dufaux
1^{er} membre



1820 Montreux (021) 966 10 80
1860 Aigle (024) 468 10 80
1000 Lausanne (021) 616 17 24

Parking du Chevron

PROJET D'AMENAGEMENT

Variante 3.2 (barrière)

418,31 Altitude existante
 * 418,40 Altitude projetée

	Date	Dessin	Contrôle
-	03.10.2018	HF	
a	23.11.2018	HF	
b			
c			
d			
e			
Echelle 1:200			
10001-181 Chevron/PROJET/ProjetChevron 3-2.dwg			
10 001-181/18.08.68			
copyright Membre bureau SIA			

